

# Aide-mémoire\*/ Mémorandum 2024

## S.O.S. ÉCOLE EN STRESS

### Besoin d'une thérapie?

\*Aide-mémoire: Notes sommaires destinées à rappeler à quelqu'un ou se rappeler à soi-même les points essentiels d'une question

Mémorandum 2024 complet > [fapeo.be](http://fapeo.be)  
Pour aller plus loin > FAPEO | 02 527 25 75 | [secretariat@fapeo.be](mailto:secretariat@fapeo.be)

Une fin de législature ouvre la voie vers une nouvelle: quoi de mieux qu'un aide-mémoire pour se rappeler des essentiels et soutenir la conception d'un projet durant les cinq années que comptera la législature du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'aide-mémoire que vous avez sous les yeux a été conçu à partir du Mémorandum en vue des élections du 9 juin 2024, il a été transmis aux Président-es de parti. Il rassemble des indicateurs fiables et pertinents (référéncés dans le Mémorandum).

Nous adressons nos remerciements aux parents qui ont collaboré à la réalisation de ce Mémorandum.



REPRÉSENTER

#### LA FAPEO REPRESENTE:

Mis à jour annuellement au niveau global, les données chiffrées permettent de piloter l'action du ministre de l'Éducation: quels progrès, ou non, se manifestent? La FAPEO fera des piqûres de rappel.



FÉDÉRER

LA FAPEO FEDERE: Les chiffres permettent également aux parents et aux associations de parents de penser l'intérêt collectif et de faire vivre leur engagement pour une société solidaire et juste socialement. La FAPEO sera à vos côtés pour leur appropriation et suivi.



AGIR

LA FAPEO AGIT: Enfin, ces données rappellent à la FAPEO le cap à suivre, même si le chemin à parcourir sera semé de revers, et de petites victoires il faut le dire aussi.

## SOS ELEVES EN STRESS!

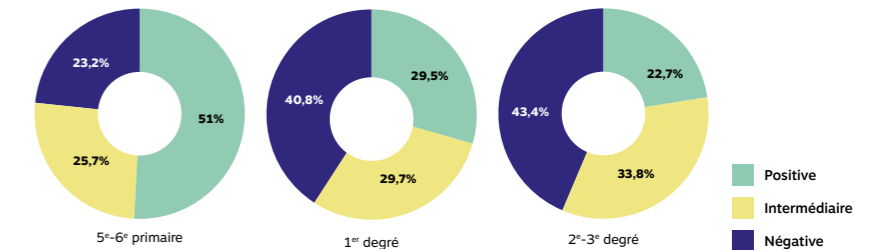
En novembre 2021, 7.000 élèves mineur-es faisaient l'objet d'un signalement pour absentéisme injustifié, en novembre 2023, ils-elles sont 20.000 en Fédération Wallonie-Bruxelles. Soit trois fois plus.

Moins d'un élève sur quatre déclarait aimer « beaucoup » l'école en 2022<sup>1</sup>.

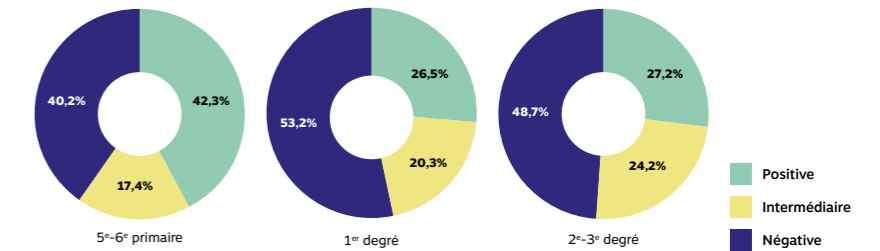
- 22,3% des élèves ont déclaré aimer « beaucoup » l'école,
- 41,9% ont affirmé l'aimer « un peu »
- 22,7% « ne pas l'aimer beaucoup »
- 13,1% « ne pas l'aimer du tout »

Et plus précisément...

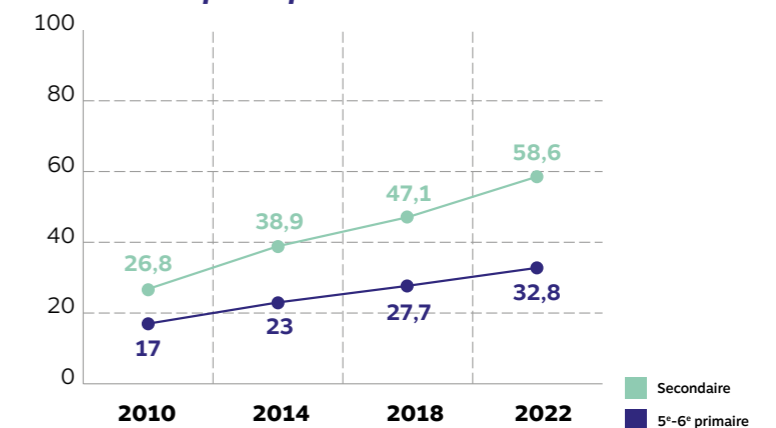
> Comment les élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaire, du 1<sup>er</sup> degré secondaire et du 2<sup>ème</sup> et du 3<sup>ème</sup> degré secondaire perçoivent-ils les relations avec leurs professeurs



> Comment les élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaire, du 1<sup>er</sup> degré secondaire et du 2<sup>ème</sup> et du 3<sup>ème</sup> degré secondaire perçoivent-ils les relations entre les élèves de leur classe:



> 85% des élèves sont stressé-es par rapport à leur travail scolaire (un peu, assez, beaucoup). Il a augmenté en 12 ans de manière constante, et de manière plus importante dans le secondaire:



1. SIPES, «Enquete HBSC 2022» -<https://sipes.esp.ulb.be/publications/enquete-hbhc-2022>

# BESOIN D'UNE THERAPIE ?

## NOUS PRÉCONISONS

D'organiser de manière obligatoire une fonction de prévention des risques psycho-sociaux pour les élèves dans chaque établissement scolaire en imposant des balises, notamment celle de la neutralité de cet interlocuteur de confiance.

*Parce que les écoles ont un devoir de protection des élèves.*

De développer des indicateurs permanents du bien-être des élèves au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles et des indicateurs du climat scolaire, intégrés aux plans de pilotage, pour chaque école.

*Parce que piloter son action est une pratique saine de gouvernance.*

De faire du bien-être un objectif obligatoire dans les plans de pilotage. *Parce qu'être bien dans sa tête et dans ses baskets permet d'apprendre.*

De respecter le droit des parents à refuser la proposition d'orientation vers l'enseignement spécialisé et mettre en place l'aide nécessaire pour l'accompagnement dans l'ordinaire.

*Parce que les écoles ordinaires doivent offrir une place de plein droit à tous·tes pour favoriser leur épanouissement et organiser le vivre ensemble.*

D'imposer des règlements d'ordre intérieur cadres non-discriminants à toutes les écoles.

*Parce que ça suffit que les élèves soient traité·es différemment d'une école à l'autre.*

De donner du pouvoir décisionnel aux Conseils de Participation.

*Parce que sans participation aux décisions les parents et les élèves se*

*démobilisent: à quoi bon alors?*

D'obliger les écoles à organiser la représentation des élèves.

*Parce que les conseils d'élèves ne sont pas encore généralisés, il existe un déficit démocratique scolaire.*

De renforcer la participation des élèves post tronc commun.

*Parce qu'à partir d'un certain âge, les jeunes doivent s'auto-déterminer et participer aux décisions.*

De réformer les conseils de classes en y intégrant une représentation des parents et des élèves.

*Parce que, étude à l'appui, les préjugés sur l'enfant et sa famille sont à l'œuvre dans les conseils de classe.*

De mettre en place au niveau de l'administration générale de l'enseignement un service indépendant dédié aux citoyens-usagers (parents et élèves) avec un délai du traitement des plaintes acceptable.

*Parce les parents sont laissés sans réponse trop longtemps: l'administration est au service de l'école et pas de ses usagers.*

De mettre en place des formations citoyennes gratuites, dans les écoles, visant l'autonomie numérique des parents pour qu'ils puissent accompagner la scolarité de leurs enfants.

*Parce que les parents ne sont pas tous·tes logé·es à la même enseigne en matière d'équipement numérique et de leur usage.*

# PAS DE PROFS, PAS DE COURS...



- La part des enseignant·es ne disposant pas d'un diplôme pédagogique s'accroît fortement lorsque le niveau socio-économique des établissements diminue,
- Les taux moyens de stabilité pédagogique montrent une relation linéaire avec les Indices-Socio-Economiques: les écoles à ISE les plus élevés présentent une meilleure stabilité (67,5 %), comparativement aux écoles à ISE les plus faibles (56,8 %),
- La pénurie concerne toutes les matières

## Nous constatons

- > Que les parents ne sont pas tenu·es au courant des absences.
- > Que 70% des parents estiment que les cours non donnés ont un impact sur les apprentissages et que la réussite des élèves est mise à mal.
- > Que par conséquent, motivés par leur sentiment d'inquiétude, un tiers des parents fait appel à une aide extérieure pour rattraper les apprentissages non vus.
- > Que dans 73% des cas, cette aide est payante.
- > Qu'il existe une double peine: le temps libre de l'élève est amputé par un temps scolaire et les parents, qui le peuvent, paient pour un enseignement qui devrait être dispensé par l'École gratuitement.
- > Que cette sous-traitance pédagogique renforce les inégalités sociales: les jeunes sont soutenu·es par des parents en capacité socio-économique, d'autres ne le sont pas.
- > Qu'en 2020-2021, parmi les élèves de 16 ans, les 10% les plus défavorisé·es sont 68% à être en retard dans leur parcours scolaire alors qu'ils·elles sont 26% à être en retard dans les 10% les plus favorisé·es.

# NOS REMEDES ?

## NOUS PRÉCONISONS

D'affecter prioritairement des enseignant·es avec un titre requis dans les écoles en encadrement différencié.

*Parce que ce sont ceux·celles qui en ont le plus besoin.*

De diminuer le volume des apprentissages scolaires pour donner davantage de place aux apprentissages informels.

*Parce que les enfants gagneraient à bénéficier de dispositifs d'apprentissages différents pour compenser ce qui est appris hors des murs de l'école et fait défaut à certain·es.*

D'internaliser les devoirs à l'école dans le temps scolaire formel sous la supervision des enseignant·es. *Parce que ce n'est pas le métier des parents (sauf exception).*

De supprimer le redoublement entre la cinquième et la sixième dans l'enseignement secondaire de transition comme cela a été adopté dans le qualifiant.

*Parce que c'est un cycle de deux ans cohérent qui ne doit pas être interrompu.*

## COMME EN 2019 NOUS DEMANDONS

De sortir de la logique des niveaux (maternelle, primaire, secondaire) pour adopter une dénomination correspondante au modèle du tronc commun.

D'inciter à la création d'écoles officielles de tronc commun.

De repenser la régulation des inscriptions dans le cadre du tronc commun.

De mettre en place le pilotage zonal.



## En matière d'évaluation spécifiquement:

De revoir la question de l'évaluation dans l'enseignement obligatoire en privilégiant les évaluations formatives.

*Parce que les élèves ont le droit à l'erreur sans être sanctionné·es.*

De supprimer l'évaluation certificative externe en sixième primaire.

*Parce que le tronc commun constitue un parcours de 12 ans qui permet d'apprendre à son rythme et qui ne doit pas être interrompu.*

D'imposer aux écoles des balises pour les règlements des études afin de garantir des conditions de réussite identiques pour tou·tes les élèves.

*Parce que les exigences de réussite diffèrent d'une école à l'autre.*